

International Review of Community Development

Présentation : travail social et champ social

Travailler le social
Numéro 7, printemps 1982

URI : id.erudit.org/iderudit/1035002ar
<https://doi.org/10.7202/1035002ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN 0707-9699 (imprimé)
2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1982). Présentation : travail social et champ social. *International Review of Community Development*, (7), 5–8. <https://doi.org/10.7202/1035002ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d-utilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Présentation

Travail social et champ social

La préparation de chacun des numéros de la Revue est, pour les divers comités de rédaction internationaux et pour nous, comité du Québec qui en assumons la coordination, l'occasion de clarifier le sens de notre investissement dans la préparation de ces dossiers successifs qui ont porté jusqu'à maintenant sur la santé, l'éducation populaire, les luttes urbaines, la recherche-action et les médias communautaires. Plus qu'une occasion, c'est une obligation qui s'affirme à chaque semestre de préciser pourquoi, pour qui nous produisons cette revue et quel projet social et politique nous fait agir.

Avec ce septième numéro consacré au travail social, nous sommes en mesure de formuler un certain nombre de réflexions que nous voudrions partager avec nos lecteurs, en préambule aux articles que nous présentons. Ces réflexions ont trait d'une part au *processus de production* des divers numéros de la Revue et aux *rapports aux champs de pratiques* investigués que nous cherchons à construire, à développer (en particulier les rapports entre l'action et la connaissance de l'action, entre les actions et les déterminants institutionnels, etc., toutes questions que nous avons commencé à articuler et à mettre en débat à propos du numéro 5/45 consacré à la recherche-action, en prenant bien soin de souligner que la problématique de la recherche-action caractérisait l'ensemble de la démarche de la Revue, au-delà de la préparation d'un numéro spécifique); d'autre part, nos réflexions portent, à travers le travail de préparation et de clarification que nous avons effectué pour produire

ce numéro, sur la notion de « social », de « champ social » et sur les pratiques qui s'y produisent, confirmant, là encore, que le social ne constitue pas un thème parmi d'autres qu'un certain hasard nous amènerait à aborder aujourd'hui pour n'y plus revenir avant longtemps, mais bien un des axes fondamentaux du débat que cette revue cherche à construire. Dans ce sens, les discussions que nous avons eues au cours de la préparation de ce numéro ont mis en évidence l'importance de la question de l'État dans la constitution du champ social. En effet l'État, tant à travers sa fonction institutionnelle qu'à travers son pouvoir idéologique, nous est apparu le principal responsable du cloisonnement des pratiques sociales et de leur inscription dans un système de gestion de plus en plus bureaucratisé. Mais l'État est aussi un appareil de consensus et derrière la redistribution des tâches, des fonctions, des procédures, il faut lire une réorganisation des rapports sociaux qui va dans le sens d'une perte de visibilité ayant un impact profond sur les conditions de leur transformation. En d'autres termes, il nous semble que par rapport au champ du social se précisent plusieurs des questions qui, depuis le début, sont au cœur de la Revue : difficulté d'émergence des mouvements sociaux, déqualification professionnelle, contraintes institutionnelles à l'évolution des rapports entre la recherche et l'action dans une perspective radicale, etc. Nous sommes ainsi en mesure d'explicitier plusieurs des éléments que nous avons véhiculés surtout implicitement jusqu'à maintenant.

En ce qui concerne tout d'abord le *processus de production* de la Revue, il faut que nos lecteurs sachent comment nous préparons un numéro. Entre le choix des thèmes que nous clarifions deux ans à l'avance, lors de la rencontre annuelle des membres des comités de rédaction, et la production finale d'un numéro, la problématique, c'est-à-dire l'angle sous lequel nous voulons aborder un thème donné, les questions et les enjeux qu'il convient à notre avis de faire ressortir, non seulement évoluent mais se construisent véritablement. Pour le dire autrement, au terme du processus de préparation d'un numéro, nous sommes évidemment mieux en mesure de savoir ce que nous cherchions à connaître et à faire connaître que nous ne l'étions au départ ou même en cours d'élaboration. Ce qu'il importe d'affirmer clairement c'est qu'un tel processus ne nous apparaît nullement regrettable ou malheureux, mais au contraire tout-à-fait souhaitable car il confirme que nous ne partons pas d'une problématique préconstruite que nous chercherions à illustrer par des exemples, mais que nous essayons réellement de confronter les connaissances théoriques et pratiques que nous pouvons avoir collectivement, c'est-à-dire comme groupe de rédaction composé de membres de divers secteurs d'activités, à celles d'une série d'acteurs qui oeuvrent à différents niveaux d'un secteur donné et auxquels nous demandons de livrer leur conception de *l'action*.

Concrètement, nous avons comme chaque fois pris contact avec des acteurs du travail social, mais aussi avec des théoriciens du domaine qui nous semblaient être proches de nos questionnements et susceptibles de contribuer à les articuler, à les construire, entre autres par les débats que nous pouvions avoir avec eux et entre nous, membres du comité de rédaction. Une telle démarche de construction d'un numéro a été poursuivie de façon similaire par les autres comités nationaux de rédaction et la réception à Montréal de leurs contributions est également l'occasion d'avancer dans la formulation de la problématique. Car il y a des surprises, agréables souvent, dérangeantes parfois. On constate par exemple que les préoccupations entre tous les rédacteurs nationaux ne sont pas les mêmes. Ainsi le rapport au thème traité, la façon de l'aborder, d'articuler les rapports entre les pratiques et les théories, de même que les rapports au champ social et au politique (à l'État) diffèrent grandement d'un pays à l'autre. Tous ces éléments nous permettent de faire avancer la question et

de préciser *a posteriori* ce que nous recherchions dans le projet de consacrer un numéro au « social ».

Évidemment, ces éléments constitutifs de la problématique de la Revue ne sont pas uniques au domaine social, mais par contre leur agencement, lui, est unique puisque le domaine social occupe une région bien précise dans l'espace qu'explore la Revue. Cet espace est celui des pratiques d'intervention professionnelle et/ou militante, de recherche, de planification qui s'inscrivent dans une perspective de transformation des rapports sociaux dans les domaines qui touchent aux conditions de vie et qui sont l'objet d'une intervention de l'État : la santé, l'éducation des adultes, l'urbain, etc. Nous avons acquis une double certitude : celle de la profonde interdépendance de ces domaines au-delà des découpages institutionnels et organisationnels qui souvent nous les rendent étrangers et par conséquent celle de l'impossibilité de penser ou de « pratiquer » l'un d'eux de façon autonomisée, sectorisée. Ces domaines ont trop en commun quant à l'évolution des pratiques au cours des vingt dernières années, de leurs structures institutionnelles et légales, des mouvements sociaux qui s'y développent pour qu'on ne tente pas de mettre en commun les débats qui les animent chacun. Tous ont fait l'objet d'une prise en charge plus ou moins développée de la part de l'État. Tous sont actuellement l'objet d'un apparent désinvestissement étatique. Tous sont l'objet d'une augmentation de contrôle politique, d'une division accrue du travail, d'une perte d'autonomie professionnelle, vécue sur le mode d'une perte du sens de l'action ou de la vie professionnelle, d'une diminution de la capacité de mobilisation de la population, etc.

Jusqu'où les comparaisons, les alliances peuvent-elles être fructueuses ? Nous ne le savons pas, mais nous avons suffisamment de certitudes que les domaines investigués jusqu'à maintenant sont largement pénétrés de questions et de débats communs pour poursuivre dans cette direction. Et ceci pour plusieurs numéros encore, dans la mesure où nous refusons les réponses stéréotypées, qu'elles soient d'ordre « dogmatique » ou « scientifique » aux questions existentielles et politiques que se posent collectivement celles et ceux dont le travail ou la militance s'inscrivent dans une recherche de transformation socio-politique.

Il n'y a pas pour nous de réponse simple aux questions que pose une telle recherche qui renvoie ultimement aux rapports de la connaissance et de l'action.

En préparant un numéro sur le travail social, nous sommes directement et pour ainsi dire préalablement confrontés à la question de la pénétration, dans ce domaine, de l'analyse sociologique du contrôle social qui a eu des effets psychologiques considérables sur les intervenants sociaux et qui illustre de façon extrême la domination d'un certain type de connaissance sur les pratiques.

Comme on le sait, la grande ombre qui plane sur le travail social depuis une dizaine d'années est la mise en évidence de sa fonction de contrôle et de police et donc son inféodation sans appel aux forces de conservation sociale. Ce type d'analyse a jeté l'anathème sur le travail social, et sur ce domaine plus que sur aucun autre qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, de l'urbanisme, des communications ou de la recherche scientifique pour n'évoquer que les thèmes que nous avons traités dans la Revue.

Cette analyse demeure si prégnante qu'elle force à prendre position d'entrée de jeu non pas tant ici dans le cadre d'un débat sur les fonctions idéologiques du travail social comme elle semble nous y conduire « naturellement », mais dans l'investigation du rapport entre l'analyste du social et l'acteur social — dont témoigne le courant sociologique en question.

La sociologie du contrôle social est une sociologie structurale, une sociologie des fonctions et des déterminations dans laquelle *on n'a pas besoin des acteurs*, du moins pas des acteurs reliés à une réalité concrète. Les acteurs deviennent un concept abstrait. Or, pour nous, *la réalité centrale est bien celle des acteurs dans leur action*, conscients de leur action, qui défendent leur autonomie et le droit à un projet. Notre intérêt est de mettre en évidence comment les acteurs parviennent à réaliser une action à laquelle ils peuvent donner un sens, compte tenu de toutes les contraintes auxquelles ils font face.

Et précisément, ce numéro marque, en partie du moins, un changement dans l'analyse et la critique du travail social par le fait qu'il existe des travailleurs sociaux qui commencent à développer leurs propres analyses et à investir dans l'écriture. La Revue veut appuyer ce mouvement-là dans le sens où il exprime un processus de réappropriation et de contrôle par les acteurs de leur action. Ce qui force d'ailleurs, comme on le constatera aussi dans ce numéro, une modification du discours sociologique sur le travail social.

Il reste que l'affirmation de la primauté de l'acteur est périlleuse car on ne peut fonctionner longtemps avec la perspective de l'acteur sans risquer de tomber dans une psycho-sociologie des intentions et sans se rendre compte que si « small is beautiful », « large is real ».

On se heurte alors rapidement aux limites de l'action et on se trouve face à la tentation d'abandonner les points de vue des acteurs pour passer à l'analyse des contraintes et à la description de tout de qui empêche la réalisation du projet. Du coup, les acteurs deviennent une quantité négligeable face à un système dont ils ne sont plus que des rouages et dont le fonctionnement non seulement leur échappe mais ne leur donne accès qu'à une vision partielle et biaisée de la réalité. Le pathétique de leur impuissance s'impose. On verse alors dans l'analyse des « appareils » ou des « grandes forces de l'Histoire », dans un mécanisme dans lequel le concept même d'autonomie, de « projet » est vide de sens... et on a perdu la Revue !

* * *

Pour chacun des thèmes que nous préparons, nous pensons qu'il y a un débat politique à mener en ce qui concerne les formes et l'intensité de l'institutionnalisation du domaine que nous explorons et les interventions des acteurs de ce domaine. C'est donc dire que nous cherchons à élaborer une problématique politique des rapports entre les institutions (la professionnalisation, les politiques sociales, l'État) et les formes d'intervention et de mobilisation des acteurs.

La préparation de ce numéro a mis en évidence, une fois de plus, l'importance non seulement des interventions de l'État, mais l'influence directe qu'il exerce dans la représentation du champ social que les acteurs, y compris nous-mêmes, s'en font. Il n'est pas trop fort, nous l'avons expérimenté, de parler, en tout cas pour le Québec, d'une véritable intériorisation des schèmes étatiques par ceux qui « travaillent le social ». On en est arrivé à superposer champ social et services sociaux au point qu'il faut bien le désinvestissement en cours de l'État à l'égard des services sociaux en période de crise pour prendre conscience que l'État, en s'appropriant presque totalement l'action sociale a instauré un mode de gestion politique du social qui est parvenu à réduire les demandes sociales à un système de services, l'étude des besoins sociaux à l'analyse du fonctionnement des politiques sociales, les objectifs de formation à une

socialisation aux établissements de services ou aux groupes « populaires », les travailleurs du social aux professionnels-fonctionnaires des services, le syndicalisme à une défense des postes, les personnes ou les groupes en situation de demande sociale à des clientèles.

Le désengagement de l'État permet de quitter cet univers étriqué du social, de se recentrer sur la totalité et l'intensité du champ social et des rapports sociaux qui le constituent.

Nous ne voulons pas signifier cependant qu'il faille se débarrasser de l'État et des institutions, vision aussi idéaliste qu'irréelle. L'adversaire n'est ni l'État, ni l'institution — comme si l'on pouvait imaginer dépasser l'État et les institutions — mais *l'État-en-tant-qu'il-désapproprie* les acteurs de leur créativité, qu'il *nous* désapproprie de notre capacité d'action dans le champ social.

Il n'est d'ailleurs nullement acceptable que l'État abandonne le social ni même qu'il diminue ses investissements dans ce domaine quand on assiste à une montée effarante du chômage et des conséquences sociales et psychologiques que cette situation entraîne pour des millions de gens. Dans ce climat d'austérité, l'État procède à l'élimination de nombreuses pratiques qu'il juge non essentielles parce qu'elles ne correspondent pas à des services limités et comptabilisables, les seuls qu'il entend maintenir pour les rendre encore plus « efficaces » par un contrôle accru. Les services sociaux sont en train de se transformer en de simples guichets devant lesquels la queue s'allonge ou en un système de placement pour les cas « lourds » qui sont abandonnés dans des institutions sans ressources.

Cette gestion restrictive et dans certains cas répressive des problèmes sociaux doit être replacée dans la perspective des enjeux du champ social.

Autant il faut exiger l'implication financière de l'État, autant il faut promouvoir la désinstitutionnalisation et la déprofessionnalisation afin de remettre au centre des processus de gestion les intérêts des populations concernées. C'est pour cette raison que nous faisons connaître des expériences de désinstitutionnalisati-

tion qui visent à faire émerger une autonomie des acteurs, des expériences qui sont remarquables par la distance à l'État qu'elle démontrent et une compréhension différente du social qu'elles permettent. La déprofessionnalisation est aussi un mouvement nécessaire dans le sens où elle met en cause le rôle des professionnels comme relais des politiques et des pratiques institutionnelles et de leurs normes.

Nous savons bien cependant la pression que l'État technocratique exerce dans de nombreux pays en vue de favoriser le mouvement de désinstitutionnalisation et de « déprofessionnalisation », signifiant par là la volonté de fermer des établissements d'hébergement et de faire exécuter nombre de tâches par du personnel moins qualifié, dans le cadre d'une stratégie de diminution des dépenses publiques.

Ce n'est évidemment pas ce type de politique qui s'exerce au détriment de la population et des salariés que nous défendons en soutenant le mouvement de désinstitutionnalisation et de déprofessionnalisation et il pourrait bien nous arriver d'être du côté des professionnels dans une lutte contre leur déqualification qui va de pair avec l'accroissement de l'encadrement bureaucratique.

La désinstitutionnalisation et la déprofessionnalisation que nous voulons est celle qui vise à faire surgir, envers et contre les institutions et les professions aliénantes, des pratiques différentes — ce qui n'empêche pas qu'elles exigent un savoir et une compétence — qui permettent une prise en charge autonome et une capacité d'organisation à celles et ceux qui doivent bien passer par un système de services.

On est sans doute à l'aube d'une redéfinition du social, face à un champ extrêmement vaste et ouvert qui devient central dans l'évolution de nos sociétés en crise, mais aussi face à des appareils de prise en charge où les revendications, les résistances et les luttes d'usagers seront de plus en plus nécessaires pour contrer l'oppression croissante inhérente à la gestion de la crise.

Il faut travailler le social.

Montréal, janvier 1982